

Service périscolaire – Année scolaire 2025 - 2026

Cantine et Garderies

Notice d'inscription

Comment remplir le dossier d'inscription ?

Le dossier est composé de cette notice, du règlement intérieur, de la fiche famille ou individuelle de renseignement (annexe 1), de la fiche d'inscription à la cantine (annexe 2) et de la fiche d'inscription aux garderies (annexe 3)

- **Pour une réinscription :**
 - Corriger en rouge les informations erronées sur le fiche données famille et la signer
 - Remplir et signer les annexes 2 (cantine) et 3 (garderies)
- **Pour une première inscription :**
 - Remplir et signer la fiche famille (annexe 1)
 - Remplir et signer les annexes 2 (cantine) et 3 (garderies)

Les familles s'engagent à lire et à conserver cette notice ainsi que le règlement intérieur des services périscolaires tout le long de l'année.

Le dossier rempli et signé doit être déposé de préférence à la cantine, ou dans sa boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie
Avant le 25 août 2025.

La facturation

- La facturation est faite à chaque fin de période et envoyée directement aux familles par l'intermédiaire du Trésor Public. Les modalités de règlement sont indiquées sur les factures
- Pour les habitants de la ville de Die, le tarif appliqué est déterminé par le quotient familial sur présentation **obligatoire d'un justificatif récent (CAF ou MSA)**

Pour un changement ou une inscription occasionnelle à la cantine

- Nous vous demandons d'envoyer de préférence un mail à cantinescolaire@mairie-die.fr en indiquant bien le nom et prénom de l'enfant dans les délais prévus par le règlement.
- Les mails arrivés après les délais peuvent ne pas être pris en compte et les inscriptions le jour même seront facturées au plein tarif.
- Les absences non signalées ou les absences signalées hors délais (sauf en cas de maladie) seront facturées.
- En cas de sortie scolaire, d'absence de professeur ou de grève, les enfants sont automatiquement désinscrits.
- Les menus sont affichés aux écoles, sur la porte de la cantine et sur le site de la mairie (www.mairie-die.fr)
- Le temps cantine de 12h00 à 14h00 comprend le temps du repas et la garderie avant et après le repas.

Les écoles et le périscolaire sont deux établissements distincts : en cas d'absence, il faut prévenir les deux.

Les garderies

École maternelle :

Garderie du matin	07h40 - 08h15 (0.50 €)
Garderie de 12h	11h55 - 12h15 (Gratuite)
Garderie début d'après midi	13h20 - 14h00 (0.50 €)
Garderie du soir	16h30 - 18h10 (1.50 €/ selon QF pour les habitants de Die : 1 à 1.50 €)

Les inscriptions ou changements se font auprès du service périscolaire cantinescolaire@mairie-die.fr

École élémentaire :

Garderie du matin	07h40 - 08h15 (0.50 €)
Garderie début d'après midi	13h20 - 14h00 (0.50 €)

Les inscriptions ou changement se font auprès du service périscolaire cantinescolaire@mairie-die.fr

Garderie du soir	16h30 - 18h10 (1.50 €/ selon QF pour les habitants de Die : 1 à 1.50 €)
------------------	---

Durant l'année scolaire, les inscriptions ou changements se font au 07.71.92.30.66 (appel ou sms)

Les petits secrets de la cantine...

Chers parents,

Accordez nous 10 minutes de lecture ! Pour découvrir quelques petits secrets de la Cantine :

Les menus sont toujours composés : d'une entrée, d'un plat à base de protéines accompagné de féculents ou légumes, et d'un dessert (fruits, produits laitiers ou desserts). L'ensemble est proposé avec du pain Bio semi complet et de l'eau à volonté.

Les menus sont organisés sur un cycle de 20 repas, en respectant l'équilibre alimentaire. Ils sont composés de : 8 fois de la viande fraîche, 5 fois du poisson, et de 7 repas végétariens.

Les plats cuits en friture sont limités à maximum 2 repas par cycle. Les desserts sont composés d'au moins 10 fois des fruits crus par cycle et pour le reste de pâtisserie maison dans la plus part des cas, de fruits cuits, de fromage blanc, de yaourt...

Nous veillons à ce que la viande, le poisson et autres protéines ne soient pas servis aux mêmes jours de la semaine, donc le poisson n'est pas servi automatiquement le vendredi. La viande provient le plus souvent possible de la production locale (agneau notamment en Bio) et bénéficie du label rouge pour la viande bovine.

Produits de saison... produits locaux ...produit bio « diois »...nous travaillons largement avec des produits frais.

Nos produits sont à 60% de qualités labélisées (dont 40% d'origine Biologique) supérieure à la recommandation de la Loi Egalim applicable depuis le 1^{er} janvier 2022.

Tous nos produits de base sont achetés en bio : huile, vinaigre (vinaigrette maison), farine ½ complète, sucre non raffiné, céréales ½ complètes (Pâtes, riz, semoule, quinoa...), légumineuses, ainsi que le lait entier frais, les œufs et chaque jour le pain est issu de farines biologiques.

Nous privilégions le fromage à la coupe labélisé qui est coupé sur place.

Nos pâtisseries sont faites « maison » (Fondant au chocolat, Crumble, bavares, tiramisu...)

Nous évitons le plus souvent possible les produits industriels préparés ou en conserves.

Et le gâteau sur la cerise !

Nous trions les déchets (carton, verre, plastique...) Nous compostons les déchets verts et valorisons tous les déchets alimentaires.

Nous invitons vos enfants à participer à la mise en place du couvert et au débarrassage des tables.

L'équipe s'applique régulièrement à faire découvrir aux enfants de nouveaux plats en les incitant à goûter à tout !

Nous participons au programme européen « Fruits et Légumes bio à l'école » et « les produits laitiers labélisés » pour promouvoir les produits de qualité.

Pour les habitants de Die, la cantine pratique une tarification sociale, avec un ticket de base à 1 euro, et deux autres tarifs qui restent inférieurs de moitié au coût de revient du repas.

Nous vous demandons, chers parents, d'éviter le passage en cuisine le matin et privilégier les mails pour nous contacter, afin de ne pas perturber le travail de l'équipe et de faire tous changements d'inscriptions dans les délais pour éviter le gaspillage alimentaire.

Soyez assurés, chers parents, que nous mettons tout en œuvre pour que vos enfants aient des repas variés, équilibrés, sains et ...joyeux

L'équipe de la cantine scolaire de Die